



Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers votants : 33

KP/CPR

2026-07-09 / 07

L'an deux mille vingt-six et le neuf juillet à dix-huit-heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric STEPHANY, Maire.

PRESENTS : E. STEPHANY, S. ALET, P. BURTE, C. CREISSENT, A. LAMOR, Ph LECLANT, Ch NAUDI, M MICHAUDET, A. BUFFET, Ch FAY, A. FABRE, C. CABERO, C. WEISING, S. RAFFARD, B. ARJOL, CI SALAVILLE, E. MASSART, N. VIEILLEDENT, L. EFFANTIN, D. HISPA, B. VALLET, B. DANNEBEY, A. DESQUILBET-VIEU, M. BARTOLO, F. MARC

ABSENTS : A. CAUSSIDIER-ALBOUY a donné procuration à C. CREISSENT
Ph TRINH DUC a donné procuration à Ch NAUDI
B. PERIDIER a donné procuration à P. BURTE
A. CHENOT a donné procuration à N. VIEILLEDENT
A. PALANCADE a donné procuration à B. ARJOL
M. GARNIER-FARMAN a donné procuration à E. STEPHANY
L. CAPELLI a donné procuration à M. BARTOLO
V. MAURY a donné procuration à F. MARC

OBJET : ESPACE COWORKING – TARIFICATION A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Monsieur Eric STEPHANY, Maire rappelle au conseil municipal la précédente délibération en date du 25 septembre 2025 approuvant les tarifs de l'espace coworking.

Afin de mettre en place un bureau des Associations au sein de l'Atelier des Projets, Monsieur Eric STEPHANY propose l'ajout des tarifs suivants au 1^{er} septembre 2026 :

- 5€ l'impression de 80 copies en noir et blanc
- 5€ l'impression de 50 copies en couleurs

Il propose la modification des tarifs de l'espace de coworking comme suit.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur Eric STEPHANY, et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants :

Espaces	Horaire/forfaitaire	Tarifs réduit (locataires + étudiants)	Tarifs normaux (non locataire)
Openspace	Par demi-journée	3 €	6 €
Location d'un bureau openspace	Au mois	180 €	180 €
Salle 2 à 4 places	Par heure	4 €	6 €
Salle 5 à 8 places	Par heure	5 €	7 €
Salle 9 à 12 places	Par heure	7 €	9 €
Salle 30 places	Par heure	14 €	14 €
Salle 40 places	Par plage horaire : 8h-12h, 12h-17h, 17h-22h	55 €	55 €
Badge	Par unité	10 €	10 €
Café	Par unité	0.5 €	0.5 €
Privatisation de la salle détente	Soirée : 18h-22h	200 €	200 €
Privatisation du coworking	Week-end : Vendredi 18h au Samedi 22h	500 €	500 €
Bureau Inférieur ou égal à 13m ²	Location au mois		250 €
Bureau entre 13 et 16 m ²	Location au mois		300 €
Bureau entre 17 et 19 m ²	Location au mois		380 €
Bureau entre 20 et 22 m ²	Location au mois		450 €
Bureau/Salle entre 44 et 48 m ²	Location au mois		1000 €
Impression noir et blanc	Forfait 80 copies		5 €
Impression couleurs	Forfait 50 copies		5 €

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le

Po ID : 034-213402555-20260721-20260709_07-DE



Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet
de Lodève le :
et de la publication sur le site internet de la
commune le :

SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE



Eric STEPHANY